

coopérez à l'oeuvre la plus funeste, et cette complicité, gravement coupable, vous rendrait indignes des sacrements de l'Eglise."

Les parents ont en outre le droit et le devoir de surveiller l'école où ils envoient leurs enfants; ils doivent tout contrôler, livres, cahiers, images, etc. Et, pour leur faciliter la tâche, les évêques ont cru utile de signaler quelques ouvrages scolaires qui méritent réprobation. "Usant d'un droit inhérent à notre charge épiscopale, et que les lois et les tribunaux chercheraient en vain à nous contester, déclarent-ils, nous condamnons collectivement et unanimement certains livres de classes qui sont plus répandus, et dans lesquels apparaît davantage l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Eglise catholique, ses doctrines et son histoire." La lettre pastorale est suivie d'une liste des ouvrages ainsi condamnés. Ce sont les *Histoires de France*, de Calvet, de Gauthier et Deschamps, de Brousolette, de Guiot et Mane, de Rogie et Despiques, de Devinat, d'Aulard et Debiddour; les *Petites lectures sur l'histoire de la civilisation française*, de Rogie et Despiques; les *Eléments d'instruction civique*, d'Aulard; les *Leçons de morale*, d'Albert Bayet; le *Cours de morale* de Jules Payot; *La morale à l'école*, du même; les *Manuels d'éducation morale, civique et sociale*, et de *lectures classiques* de Primaire.

Les évêques conjurent les pères de famille d'être vigilants et intrépides dans l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs.

"Si à l'aide de la vigilance éclairée que vous inspirera votre foi, leur disent-ils, vous venez à découvrir que l'école, au lieu de rester neutre, n'est plus, suivant une définition célèbre, qu'un moule où l'on jette un fils de chrétien pour qu'il s'en échappe un renégat, vous n'hésitez pas à en retirer promptement vos fils et vos filles.

"Une loi en préparation vous rendra peut-être bientôt plus difficile l'exercice de l'autorité paternelle; mais, quelques entraves que vous rencontriez du côté de la loi humaine, désireux avant tout d'observer la loi divine qui vous ordonne d'arracher au péril l'âme de vos enfants, vous vous souviendrez de la conduite des apôtres devant les premiers persécuteurs de l'Eglise,